

Saint-Étienne Métropole, le 26 octobre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Etienne Métropole se félicite du nouveau zonage INSEE des aires et unités urbaines

À l'occasion de la publication du nouveau zonage des aires et unités urbaines en 2010, Saint-Etienne Métropole se félicite de la récente prise en compte par l'INSEE des dynamiques économiques et démographiques concernant l'agglomération stéphanoise.

Le poids réel du pôle urbain stéphanois est ainsi aujourd'hui pleinement reconnu puisque l'aire urbaine de Saint-Etienne occupe désormais le 17ème rang au niveau national avec environ 500 000 habitants, 200 000 emplois et 117 communes ; ce qui est plus conforme aux réalités locales et nationales.

L'ancien découpage plaçait en effet l'agglomération stéphanoise au 25ème rang national des aires urbaines, affaiblissant sensiblement son image au niveau national.

Maurice Vincent, Président de Saint-Etienne Métropole, s'était ému de l'obsolescence des précédentes données et souhaitait vivement que l'agglomération stéphanoise puisse être considérée de façon objective, en pleine cohérence avec les réalités de son bassin de vie à l'échelle du Sud-Loire. Il avait donc interpellé l'INSEE en ce sens.

Il s'agit donc d'un signe très positif pour le territoire, confortant l'agglomération stéphanoise dans son rôle de grand pôle de l'Ouest Rhône-Alpes et renforçant ainsi son poids et rayonnement au niveau régional.

Contact Presse
Laurianne Oget
04 77 49 98 19
06 73 82 65 57

l.oget@agglo-st-etienne.fr

ANNEXE

L'INSEE vient de publier la nouvelle définition territoriale des unités et aires urbaines version 2010 suite au derniers chiffres du recensement (valeur 2008).

Les unités et aires urbaines n'avaient pas été revues depuis 1999.

Les unités urbaines traduisent pour l'INSEE la réalité physique des agglomérations en regroupant un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Les aires urbaines traduisent pour l'INSEE la réalité des bassins de vie des agglomérations Françaises grâce à l'exploitation des migrations domicile-travail.

Sont ainsi membres d'une même aire urbaine les communes ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans l'unité urbaine de plus de 10 000 emplois la plus proche.

Si vous voulez en savoir plus vous pouvez consulter le site de l'INSEE : <http://www.insee.fr>